



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LIVRET POUR LES PARENTS

INFORMATIONS ET CONSIGNES

PROTOCOLE SANITAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Novembre 2020

**Collège Pierre de Ronsard
Poitiers**



INFORMATIONS SUR LE PROTOCOLE MIS EN PLACE AU COLLÈGE

Application des gestes barrière et port du masque :

- Les élèves bénéficient d'un lavage par solution hydro-alcoolique, encadré par les enseignants, à l'entrée en classe le matin, avant et après chaque récréation, avant et après la pause méridienne et avant la sortie du collège ;
- le port du masque « grand public » est obligatoire à l'extérieur du collège et à l'intérieur du collège, dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs sauf durant la prise du repas et durant les pratiques sportives ;
- les classes et autres locaux sont aérés régulièrement .

La limitation du brassage :

- le collège met en place une organisation pédagogique modifiée ¹ pour répondre à la limitation du brassage des élèves :
 - horaires des sonneries modifiés ;
 - découpage horaires avec des récréations décalées ;
 - services de demi-pension décalés ;
- un sens de circulation est mis en place pour les déplacements des élèves ;
- des espaces sont déterminés pour l'évolution des élèves dans la cour de récréation
- une salle est attribuée à chaque classe et ce sont les professeurs qui se déplacent sauf pour l'enseignement de l'italien et de l'allemand.
- Accueil limité des intervenants extérieurs et des parents, prise de rendez-vous nécessaire.

A la demi-pension :

- les tables de la demi-pension sont agencées pour permettre la meilleure distanciation possible ;
- les mesures sanitaires sont prises pour que les plateaux, couverts, verres, pain, ne soient en contact qu'avec un seul utilisateur. Les couverts sont distribués par un adulte ;
- chaque usager apporte une gourde ou bouteille réutilisable qu'il peut remplir avant le repas au moment du lavage des mains : il n'y a ni pichet sur les tables ni verre ;
- les élèves sont installés, par classe, pour éviter le brassage des groupes. (les usagers complètent une fiche permettant un traçage des cas contact) ;

Nettoyage et désinfection :

- le nettoyage se fait dans le respect du protocole transmis par le Conseil départemental et dont les agents ont reçu une copie et pris connaissance.
- le nettoyage s'effectue avec des produits d'entretien déterminés dans le protocole départemental : virucide, désinfectant, ...

¹ Le protocole complet est consultable sur le site du collège et transmis via "pronote"



CONSIGNES IMPORTANTES

Le protocole sanitaire s'appuie sur la collaboration nécessaire entre tous les membres de la communauté scolaire. Les parents d'élèves y ont un rôle majeur et ils doivent donc s'engager dans des mesures qui permettront de se protéger les uns les autres, au sein du collège et au delà.

Prévention :

- les parents sont encouragés à être vigilants sur l'application des gestes barrière à la maison ;
- les parents doivent rappeler l'importance des règles de distanciation à appliquer et celles relatives du port du masque, notamment lors du trajet (bus scolaire) ou sur le chemin entre le collège et le domicile ;
- les parents sont invités à prendre la température de l'enfant avant son départ pour le collège ;
- les parents fournissent à leurs enfants un masque de protection par demi-journée de présence au collège (2 par journée). Les parents s'engagent à en assurer l'entretien ;
- les parents prévoient aussi un sac plastique avec zip type "congélation" par exemple pour permettre de ranger le masque si les élèves sont amenés à devoir l'enlever dans certaines circonstances et sur autorisation d'un adulte ;
- les parents fournissent une gourde qui sera utilisée notamment pour le repas au self (pas de pichet sur les tables) et un sac hermétique (type congélation) pour ranger le masque.

En cas de suspicion ou de cas avéré au foyer :

- en cas de symptômes évocateurs ou de fièvre (38°C), les parents s'engagent à garder l'enfant au domicile ;
- les enfants « cas contact » ou « positifs » ne peuvent être présents au collège. Le retour ne sera possible que lorsque les délais d'isolement prescrits seront écoulés ;
- les parents s'engagent à prévenir le collège :
 - si l'enfant présente des symptômes ou de la fièvre ;
 - si l'enfant est déterminé comme « cas contact à risque » ;
 - si l'enfant est testé positif au SARS-COV2.

Alerte :

Les parents doivent être joignables dans la journée et ils fournissent des coordonnées téléphoniques fonctionnelles.

Nous contacter

Téléphone : 05 49 44 66 00

Vie scolaire: 05 49 44 66 09

Mail: ce.0860723u@ac-poitiers.fr



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



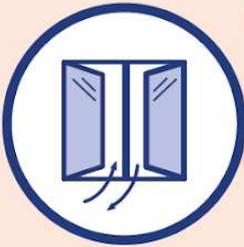
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



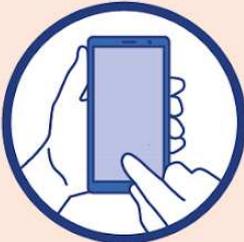
Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

